

Santé au travail et qualité de vie et des conditions de travail (QVCT)

 Médecins
Infirmier(e)s
IPRP
CPRP (ex ATST)
Assistants sociaux
DRH
RRH

EN PRÉSENTIEL Réf. 17b007

 **7 h**
7 octobre

 **590 € HT - Repas inclus**

ANIMATION

ergonome spécialiste de la QVCT

DÉROULEMENT

➤ 9h00-12h30 / 13h30-17h00

SUIVI ET ÉVALUATION

➤ Supports de cours inclus.
➤ Tests de positionnement.
➤ Évaluation des acquis : autoévaluations, quiz, analyses de cas, etc.
➤ Évaluation à froid.


FORMATION EN SANTÉ AU TRAVAIL
ISO 9001:2015
Labellisation PMR

Le cadre juridique de la QVCT expliqué aux acteurs pluridisciplinaires des SPST et la mise en pratique d'une démarche QVCT en entreprise. Le programme de ce stage sera adapté à l'actualité législative et réglementaire.

Prérequis

Exercer en SPST.

Objectifs

- Appréhender les démarches qualité de vie et des conditions de travail (QVCT) et leur mise en place dans les entreprises - Connaître les enjeux et les méthodes.
- Assurer le lien entre santé au travail et QVCT.
- Positionner le rôle du SPST et les apports du médecin du travail dans la démarche globale.

Programme

- De quoi parle-t-on? Définitions/concepts. Les bénéfices attendus.
- Identifier le cadre juridique.
- Construire :
 - Une démarche en 4 étapes : conception, diagnostic, expérimentation, déploiement.
 - Un processus de concertation, impulsé par les dirigeants, accompagné d'un réel dialogue social et impliquant l'ensemble des acteurs concernés.
- Mettre en pratique le thème de la mise en place du droit à la déconnexion : cadre juridique, exemples pratiques, recherche de propositions pour asseoir le rôle du SPST.
- Identifier l'articulation QVCT et politique de santé au travail.
 - Enjeux santé, sécurité, prévention et QVCT : liens et impacts.
 - Rôle du SPST : pluridisciplinarité, expertise, écoute, sensibilisation...
 - Apports du médecin du travail : connaissances, conseils, préconisations, déontologie...
 - Conditions de réussite : confiance, coopération, transparence, dialogue, méthodologie, ressources...

Modalités pédagogiques

- Alternance de méthodes affirmatives, interrogatives et expérientielles.
- Étude de cas.
- Partage de pratique et mise en situation.
- Évaluation par quiz.